

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Responsable du Pôle Santé Publique Ingénieur du Génie Sanitaire

Famille professionnelle : Conception et pilotage des politiques publiques / management stratégique – Santé

Emploi-type principal : responsable sectoriel (CPM-80-A)

Emploi-type secondaire : conseiller-expert / Conseillère-experte en santé publique et environnementale (SAN-40-A)

Niveau d'emploi : Catégorie A ou niveau 6 CCN

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Délégation départementale de l'Allier ☒

Pôle : Santé Publique

Service/Unité : Prévention et promotion de la santé

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Missions de la direction et du pôle :

L'ARS a trois grandes missions :

- Réguler l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social :
 - pour une meilleure répartition de l'offre sur le territoire,
 - pour assurer des soins et des prises en charges médico-sociales sûres et de qualité,
 - pour une meilleure utilisation des ressources et la maîtrise des dépenses,
 - en contribuant avec l'Assurance maladie à la gestion du risque assurantiel.
- Gérer les urgences sanitaires :
 - contribuer à la gestion des crises sanitaires, sous la responsabilité des Préfets de départements,
 - organiser la veille et la sécurité sanitaire ainsi que l'observation de la santé.
- Développer la prévention :
 - assurer le développement des actions de prévention et de promotion de la santé,
 - prévenir les risques pour la santé liés à l'environnement

Missions de la délégation départementale et du service :

La délégation départementale de l'Allier constitue l'échelon local de l'action de l'ARS.

En lien avec les directions métiers, la Délégation aux usagers, à l'évaluation et à la Qualité (DUEQ) et la

Mission Inspection, Evaluation et Contrôles (MIEC), elle exerce les missions suivantes :

- les missions exercées sous l'autorité du préfet : prévention des risques sanitaires liés à l'environnement, mise en œuvre des dispositions sur les soins psychiatriques sans consentement, application du règlement sanitaire départemental, procédures d'alertes sanitaires et participation au centre opérationnel départemental (COD).
- le suivi de la réglementation générale : mise en œuvre des actes de gestion et d'application des différentes réglementations issues du code de la santé publique, organisation et suivi des examens et stages, enregistrement des professionnels de santé et veille statutaire relative aux personnels de la fonction publique hospitalière et médico-sociale.
- l'animation territoriale : elle est garante de la territorialisation des politiques et des thèmes définis par le projet régional de santé et assume l'animation au sein des territoires des thématiques relevant du champ de compétence de l'Agence. Notamment, elle propose et négocie les contrats locaux et territoriaux de santé.
- la régulation territoriale : elle assure la régulation territoriale pour les secteurs hospitalier et médico-social et apporte notamment sa contribution à l'allocation de ressources, selon la répartition des tâches fixées avec les directions métiers, à la contractualisation avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, ainsi qu'à l'analyse des activités.

Elle participe également aux missions d'inspection et de contrôle, selon le programme annuel prévu par la MIEC et contribue, pour ce qui la concerne, à l'élaboration des politiques régionales.

L'organigramme de la délégation départementale de l'Allier est disponible sur le site Intranet de l'Agence.

Le pôle santé publique : en lien avec les directions métiers, il assure des missions relatives à la promotion de la santé, la prévention, ainsi que la veille et sécurité sanitaire et la santé environnementale.

Effectif du service : 10

DESCRIPTION DU POSTE

Management hiérarchique : Stratégique Coordination Proximité

- **Assurer le management hiérarchique de son équipe**

- Piloter l'activité (coordonner les activités, concourir à l'élaboration de la stratégie pour son domaine, concevoir un système de pilotage ...)
- Animer l'équipe (animer les réunions de pôle, apporter son soutien professionnel, conduire les entretiens professionnels, participer aux processus RH : suivi du temps de travail...)
- Organiser le travail (mettre en œuvre les actions de régulation interservices, proposer et ajuster les moyens...).

Nombre de personnes à manager : **10 agents**

- **Management et gestion du pôle de santé publique**, assurer la coordination du pôle santé publique (SE, PPS, veille-alertes)
- **Représentation de la délégation départementale de l'Allier**, notamment dans le cadre des missions relevant de l'autorité du Préfet (réunions et commissions), mais aussi en interne à l'ARS (réunions régionales et filières)
- **Santé-environnement :**
 - Assurer la gestion de proximité des questions de santé environnementale
 - Traiter les sujets faisant l'objet d'une délégation de signature du préfet de département ou de la préparation de décisions dans les domaines relevant du code de la santé publique et qui sont de la

compétence du pôle, gestion et suivi des dossiers sensibles, expertise et avis sanitaires.

- Gestion des dossiers transversaux, appui des équipes sur des dossiers spécifiques ou complexes
- Instruction des dossiers de périmètres de protection des captages
- Instruction des demandes de régularisation d'exploiter les sources d'eau minérale naturelle (conditionnement, établissement thermal, buvette publique)
- Contribution à l'élaboration du PRS et PRSE
- Relation avec les Services Communaux d'Hygiène et de Santé (Montluçon-Néris et Vichy)
- **Prévention et promotion de la santé :**
 - Contribuer à l'élaboration de la politique de prévention et de promotion de la santé de l'Agence (et notamment **aux contrats locaux de santé**)
 - Développer, dans le département de l'Allier, une approche globale de santé publique s'appuyant notamment sur les priorités définies dans le Projet Régional de Santé (PRS) de l'Agence, sur les objectifs de la Direction de la Santé Publique et de la Délégation Départementale, tout en tenant compte des besoins prioritaires populationnels et par territoire.
 - Renforcer la réalisation d'actions de prévention en santé environnementale.
- **Veille-alertes:**
 - Gestion des signaux d'alerte et des signalements en lien avec la direction déléguée "Veille et alertes sanitaires"
 - Participer à la gestion des situations d'urgence en appui à la responsable chargée de la gestion des situations d'urgence
 - Contribution aux exercices et à la rédaction du volet sanitaires des plans

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes

- Participation à des missions d'inspection / contrôle dans le cadre du programme d'inspection régional et du domaine de compétence du service
- Participation aux comités santé publique et aux réunions de filières (SE et PPS) et pour les thématiques gérées, aux cercles de compétence régionaux
- Participation aux comités de délégation
- Veille technique et réglementaire sur ses thèmes d'activité

Spécificités du poste / Contraintes

- Déplacements dans le cadre de ses missions sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes (principalement Lyon, Clermont-Ferrand et département de l'Allier)
- Travail en réseau avec la direction de santé publique et les services santé environnement et PPS des 12 délégations départementales
- Participation aux astreintes selon la note d'organisation interne

Partenaires institutionnels (liste non exhaustive) :

- Direction Générale de la Santé
- Préfecture et représentants des services de l'Etat,
- Conseil Départemental
- Collectivités territoriales
- Santé Publique France
- Associations environnementales, opérateurs, entreprises privées

- Professionnels de santé

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Domaines techniques et économiques et enjeux liés au secteur</i>		X		
<i>Politiques sanitaires</i>		X		
<i>Cadre légal et réglementaire de la santé publique</i>		X		

Savoir-Faire

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau de mise en œuvre			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
<i>Animation d'équipe</i>		X		
<i>Capacité à réaliser un diagnostic et une analyse sur les problématiques de santé publique</i>		X		
<i>Analyser et maîtriser les risques</i>		X		
<i>Appréciation des exigences, valeurs et enjeux des partenaires pour mettre en œuvre les dispositifs de santé</i>		X		
<i>Inscription des actions et programmes dans le cadre légal et réglementaire</i>		X		
<i>Savoir arbitrer</i>		X		
<i>Savoir déléguer</i>		X		

Savoir-Être

<i>Travailler en équipe et aptitude au management</i>
<i>Capacité à fédérer et à mobiliser autour d'une action collective</i>
<i>Faire preuve de rigueur</i>
<i>Sens des relations humaines: écoute, dialogue, pédagogie</i>

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

Directrice de la délégation départementale de l'Allier

Liens fonctionnels :

Direction de santé publique et directions déléguée « Prévention et la protection de la santé », et "veille et alertes sanitaires"